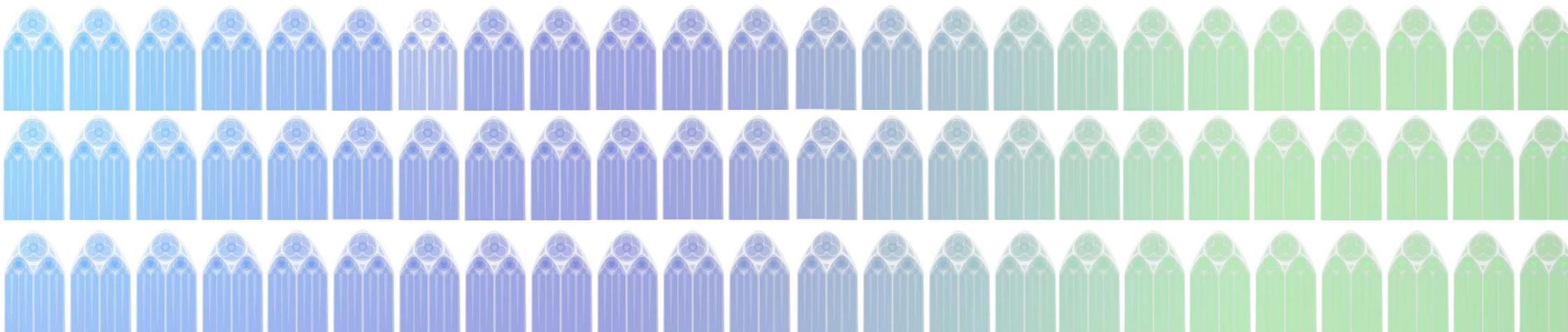




Appel à participer de la Maison des Artistes
Esquisses de vitraux contemporains



APPEL DE LA MAISON DES ARTISTES POUR LES VITRAUX DE NOTRE-DAME

De nombreuses personnalités et institutions, ont pris position pour laisser les verrières, voulues et dessinées par Viollet-le-Duc, en l'état.

Mais le Président de la République et les autorités ecclésiastiques n'ont pas la même opinion.

Ils veulent un « geste » contemporain et la Ministre de la Culture a annoncé l'installation d'une commission ad hoc.

Les délais sont très courts car le choix de l'artiste, associé à un maître verrier, doit être rendu public en novembre 2024. On vient d'ouvrir le concours le 11 avril et on donne la date du 24 mai 12h comme date butoir pour le dépôt des dossiers.

Il y a quelque chose d'assez troublant, quant au travail des artistes, pour la conception d'œuvres faites pour l'éternité avec la précipitation de cette commande publique qui devrait demander du temps de méditation et de maturation. Néanmoins, comme il s'agit de cette cathédrale, qui est le symbole de la France et du sacré dans la République, la Maison des Artistes relaye volontiers cet appel à candidatures et propose, en parallèle, de publier les différentes propositions des artistes professionnels sur une galerie virtuelle en ligne. Objectif : montrer la diversité des approches, mettre en lumière toutes les propositions, dont on sait que seulement 3, puis une seule et unique, sera retenue...

Car, que l'on croie au ciel ou qu'on n'y croie pas, qu'on soit d'ici ou d'ailleurs, il s'agit d'un espace qui relie le présent et les grandes traditions. Nous croyons que chaque cœur d'artiste, adhérent ou non à l'association, à son « mot » à dire...

L'initiative de la Maison des Artistes est toutefois indépendante des candidatures officielles qui doivent être déposées sur le site officiel en respectant toutes les règles administratives. Ceux qui souhaitent candidater officiellement devront bien prendre en charge, individuellement, le dossier officiel suivant la procédure administrative décrite sur le site, <https://www.marches-publics.gouv.fr/app.php/entreprise/consultation/2514536?orgAcronyme=f5j>

Afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté, nous précisons bien que l'envoi d'esquisses pour le site de la Maison des Artistes n'est donc pas une candidature officielle. Cependant, toutes les esquisses seront, au jour le jour, visibles sur la page dédiée et nous ferons une belle communication pour que tout le monde puisse les voir.

Rémy Aron
Président de la Maison des Artistes et l'ensemble du Bureau

DÉTAILS DE L'APPEL / ESQUISSE DE VITRAUX CONTEMPORAINS

En marge du marché public officiel, nous invitons **tous les artistes des arts visuels, adhérents ou non de la Maison des Artistes** à nous faire parvenir leurs esquisses, en imaginant la composition de vitraux contemporains dans les baies de six chapelles du bas-côté sud de la nef de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

■ Comment participer ?

Chaque artiste peut envoyer de 1 à 6 esquisses de vitraux, et 1 esquisse de l'ensemble des 7 chapelles. Vous pouvez imprimer les dessins vierges (voir pages suivantes) et nous **retourner par mail vos projets au format JPG à l'adresse suivante :**

communication@lamaisondesartistes.fr

Merci de nommer chaque fichier JPG sous la forme «NOM_Prenom_1», «NOM_Prenom_2»... et d'indiquer en objet du mail : «Projet MDA Notre-Dame».

Une sélection d'esquisses sera valorisée sur le site internet et les réseaux sociaux de la Maison des Artistes. N'hésitez pas à partager vos dessins sur vos réseaux sociaux avec le hashtag (tout en minuscules) : **#notredamexmda**

■ Quel est le règlement ?

Pour participer, l'artiste doit envoyer ses fichiers accompagnés de la phrase suivante : « **Je déclare céder par la présente les droits d'auteur de reproduction et de représentation attachés à mes esquisses, à titre gratuit et non exclusif, aux fins de promotion sur le site internet et les réseaux sociaux de La Maison des Artistes, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, sans recours ultérieur possible** ». Les artistes restent propriétaires de leurs droits d'auteurs sur l'œuvre matérielle et immatérielle pour d'autres usages, comme par exemple la vente et l'exposition. Les participants renoncent donc par la présente à percevoir toute redevance à quel titre que ce soit sur les exploitations prévues aux présentes.

■ Jusqu'à quand participer ?

Vous avez jusqu'au 24 mai 2024 (même date que la remise des plis du marché public) pour nous faire parvenir vos esquisses.

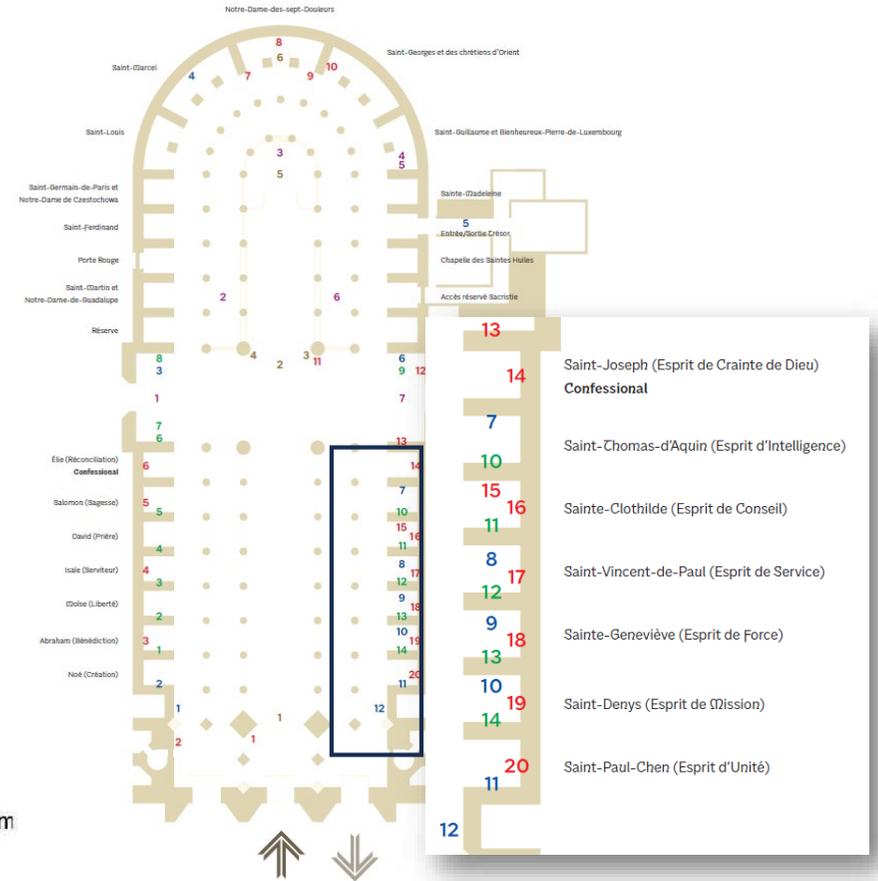
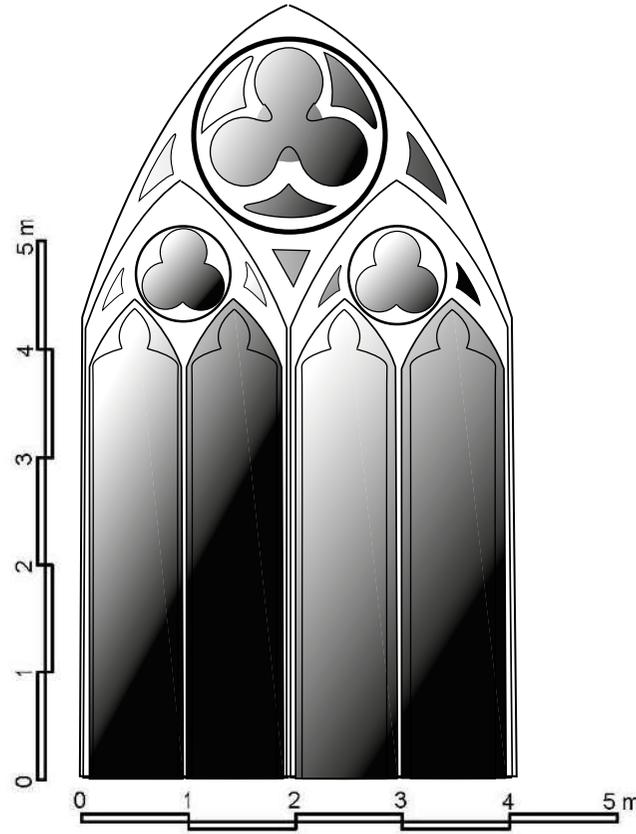
CET APPEL À PARTICIPER DE LA MAISON DES ARTISTES NE SE SUBSTITUE AUCUNEMENT AU MARCHÉ PUBLIC, AUQUEL CHAQUE ARTISTE DISPOSANT DE COMPÉTENCES DE VITRAILLISTE OU GROUPEMENT D'ARTISTES (BINÔME ARTISTE & MAÎTRE VERRIER) EST LIBRE DE CANDIDATER EN SUIVANT CE LIEN : [HTTPS://WWW.MARCHES-PUBLICS.GOUV.FR/](https://www.marches-publics.gouv.fr/)

→ Vous y trouverez le détail de la consultation et pourrez y télécharger :

- Le règlement de consultation qui détaille l'organisation de ce marché public. Celui-ci présente notamment le contexte et les caractéristiques de l'appel (p. 4), la procédure (p. 6) et la composition du dossier de candidature (p.10).
- Le cahier des charges technique et patrimonial : Ce cahier des charges donne un cadre technique et architectural pour permettre aux artistes et maîtres verriers de répondre au programme élaboré par le clergé affectataire.
- L'annexe au cahier des charges, notamment la 2.2 qui détaille les dimensions.
- Le programme iconographique qui détaille les exigences essentielles du programme.
- Les 3 annexes au programme iconographique : qui présente l'arbre de Jessé et les 6 autres baies de vitrail des chapelles du collatéral sud.



CHAPELLE SAINT-DENYS - Esprit de mission
Vitrail en grisaille
Alfred Gérente (maître-verrier), sous la direction
d'Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc, 1865



Implantation des principales œuvres

Surface des vitraux à créer :

Chapelle	N° baie	Surface des vitraux
CA26	24	21,27 m ²
CA30	28	19,00 m ²
CA32	30	19,30 m ²
CA34	32	19,00 m ²
CA36	34	21,20 m ²
CA38	36	21,20 m ²
	Total	120,97 m ²

Thème des différentes chapelles :

- Saint-Joseph (Travée 26) Esprit de crainte de Dieu : « Ils se trouvaient réunis tous ensemble dans un même lieu »
- Saint-Thomas- d'Aquin (Travée 28) Esprit d'intelligence : Arbre de Jessé « Sur le rameau de Jessé reposera l'Esprit du Seigneur »
- Sainte- Clothilde (Travée 30) Esprit de conseil : « Soudain un bruit vint du ciel »
- Saint-Vincent de Paul (Travée 32) Esprit de service : « Comme un violent coup de vent »
- Sainte- Geneviève (Travée 34) Esprit de force : « Alors leur apparurent des langues de feu qui se posèrent sur chacun d'eux »
- Saint-Denys (Travée 36) Esprit de mission : « Ceux qui entendirent eurent le coeur transpercé »
- Saint-Paul-Chen (Travée 38) Esprit d'unité : « Ils se mirent à parler en d'autres langues, selon le don de l'Esprit. »

